

Tarifs des locations dès le 01.07.2023

	Externes		Locaux (sociétés + habitants)	
	Lucratif	Non lucratif	Lucratif	Non lucratif
"Le Gossan" - salle polyvalente (300 places assises - vaisselle - 2 plaques électriques - frigos)				
- avec scène	☐ Fr. 1'000.--	☐ Fr. 500.--	☐ Fr. 1'000.--	☐ Fr. 300.--
- sans scène	☐ Fr. 600.--	☐ Fr. 350.--	☐ Fr. 600.--	☐ Fr. 200.--
Cuisine professionnelle	☐ Fr. 350.--	☐ Fr. 350.--	☐ Fr. 300.--	☐ Fr. 200.--
Foyer	☐ Fr. 600.--	☐ Fr. 350.--	☐ Fr. 600.--	☐ Fr. 200.--
"Le Pavillon" - (50 places assises - vaisselle - cuisine équipée - bar) non loué du 15 mars au 20 juin et du 10 août au 15 nov.				
Sté avec statuts déposés à la commune	☐ Fr. 300.--	☐ Fr. 300.--	☐ Fr. 200.--	☐ Fr. 200.-- ☐ gratuit
Tente 1 avec armoiries : 3m x 4.5m (doit rester sur le territoire communal)			☐ Fr. 100.--	☐ Fr. 100.--
Tente 2 avec armoiries : 3m x 6m (doit rester sur le territoire communal)			☐ Fr. 150.--	☐ Fr. 150.--
"700ème" (12 places assises- kitchenette - 2 plaques électriques- frigo)	non loué	non loué	non loué	☐ gratuit
"La Fréterette" - chalet d'alpage	non louée	non louée	non louée	☐ Fr. 100.--
Cantine mobile (juin/août)	non louée	à la demande	à la demande	à la demande
Buvette pétanque	☐ Fr. 50.--	☐ Fr. 50.--	à la demande	à la demande
"Le Garage"	location à l'année sous convention (selon disponibilité)			
Buvette stand	non louée	non louée	à la demande	à la demande
Refuge de Givrins	demande à faire à la commune de Givrins ou via le site www.groupelementlacolline.ch			

Pour toutes réservations, merci de remplir le formulaire disponible sur notre site sous : [Information - Réservations de salles](#)
[Conditions et inscription](#) - [Formulaire de réservation](#) et [directives d'utilisation des salles](#)

Pour toutes les locations, une caution est demandée; elle est égale au prix de la location et est fixée à CHF 500.-- maximum.
 La facture de location, incluant la caution, est envoyée avec la confirmation communale de location.
 A l'issue de la location, la caution est remboursée, avec déduction des éventuels dégâts, frais de nettoyage, etc.
 En cas d'annulation, 30 jours ou plus avant la date de location, le remboursement de la totalité sera effectué.